



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre le narcotrafic

Question au Gouvernement n° 132

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz . Nicolas avait 20 ans et alors qu'il aurait dû profiter encore de l'insouciance de sa jeunesse, il a été tué d'une balle dans la tête. Son décès fait ressurgir la tristesse, mais aussi la profonde colère que la France a ressentie après la disparition de Thomas à Crépol, il y a un an.

Ce n'est pas un fait divers que j'évoque, mais un symptôme supplémentaire de l'ultraviolence qui gangrène notre société. *(Mme Nathalie Oziol s'exclame.)*

Venue bien souvent des quartiers, où prospèrent communautarisme, trafic de drogue, haine de la France et de ses institutions, cette ultraviolence n'épargne plus aucun territoire.

Les habitants de l'Ardèche ou du Jura méritent la sécurité, première des libertés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR et RN. – Mme Brigitte Barèges applaudit également.)*

M. Philippe Gosselin . Elle a raison !

Mme Marie-Christine Dalloz . Monsieur le ministre de l'intérieur, votre parole est forte : c'est celle du courage et de la clarté. Avec la même clarté, nous voulons vous dire combien nos territoires ont besoin de réponses concrètes et immédiates pour lutter contre cette menace.

Oui, notre ruralité doit bénéficier de la vidéoprotection à des points de passage stratégiques ! Oui, nos territoires doivent voir les moyens des forces de l'ordre augmenter et le travail commun des polices municipales et de la gendarmerie se développer, pour éradiquer l'insécurité ! Oui, notre pays doit engager une lutte sans merci contre le narcotrafic et les narcotrafiquants, qui se sont appropriés des pans entiers de notre territoire et y imposent leur loi, en lieu et place de celle de la République ! Oui, l'État doit renforcer son arsenal juridique au moyen d'une grande loi contre le narcotrafic, qui prévoirait notamment la création de magistrats spécialisés.

Quelles actions comptez-vous engager pour lutter contre cette violence qui tue nos enfants et gangrène nos territoires ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR et RN.)*

Mme Émilie Bonivard et Mme Véronique Louwagie . Bravo !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur . Au moment où je vous parle, un enfant de cinq ans est entre la vie et la mort : victime d'un autre drame du narcotrafic, survenu cette fois à Rennes où il a reçu deux balles dans la tête.

La commission parlementaire sur le narcotrafic, qui évoquait dans son rapport une « véritable submersion », avait parfaitement raison. Oui, nous sommes submergés !

En dix ans, les saisies de cocaïne ont été multipliées par cinq. Désormais, les drogues les plus dures sont disponibles partout, tout le temps !

M. Philippe Gosselin . Même à la campagne !

M. Bruno Retailleau, ministre . Partout dans les villes et dans nos villages...

M. Laurent Jacobelli . Et même à l'Assemblée nationale !

M. Bruno Retailleau, ministreet tout le temps, directement aux points de deal ou en livraison à domicile. Depuis ma nomination, je suis frappé par la chronique tristement banale de faits abominables – je pourrai vous en dresser la longue liste –, des familles brisées, des vies volées et des corps disloqués. Qui pourrait s'y résoudre ?

M. Alexandre Sabatou . On se croirait au Salvador.

M. Bruno Retailleau, ministre . À cette sauvagerie, nous répondrons, et avec justesse, comme il y a dix ans nous avons répondu avec justesse au terrorisme, en nous dotant d'un arsenal législatif adapté. Contre le narcotrafic, une meilleure coordination des services de renseignement, une meilleure spécialisation de la réponse judiciaire et des moyens d'enquête supplémentaires seront nécessaires, sinon nous échouerons dans notre lutte contre la sauvagerie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

L'hyperviolence est devenue une menace existentielle pour nos institutions et la démocratie même !

Mme Émilie Bonnivard . Bien sûr !

M. Arnaud Le Gall . C'est vous, la menace !

M. Bruno Retailleau, ministre . Aussi je ne doute pas que vous soutiendrez tous notre riposte, dans une logique transpartisane. *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR, RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz . Monsieur le ministre, vous connaissez ces problèmes, que vous dénoncez chaque jour depuis votre prise de fonction. Vous le savez : les députés de la Droite républicaine, emmenés par Laurent Wauquiez, se tiendront à vos côtés pour soutenir une action résolue contre la violence. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – « Ah ! » sur plusieurs bancs.)*

M. Erwan Balanant . La présidentielle, ce n'est que dans trois ans !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 132

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2024